

## Valneva publie ses résultats financiers du premier semestre 2025 et fait un point sur ses activités

- **Chiffre d'affaires de 97,6 millions d'euros contre 70,8 millions d'euros au premier semestre 2024**
- **Trésorerie de 161,3 millions d'euros à fin juin 2025**
- **Poursuite des avancées cliniques et réglementaires**
- **Confirmation des perspectives 2025**

Saint-Herblain (France), le 12 août 2025 – [Valneva SE](#) (Nasdaq: VALN; Euronext Paris: VLA), société spécialisée dans les vaccins, a publié aujourd'hui ses résultats financiers consolidés et condensés du premier semestre clos au 30 juin 2025. Le rapport financier semestriel comprenant les comptes consolidés semestriels et le rapport d'activité du premier semestre est disponible sur le site internet de la Société ([Rapports financiers – Valneva](#)).

Valneva retransmettra aujourd'hui en direct la conférence téléphonique sur les résultats financiers du premier semestre 2025 à 15h00 CEST (9h00 EDT). Cette retransmission sera disponible sur le site internet de la Société et via le lien suivant : <https://edge.media-server.com/mmc/p/kkyrijxi>

### Performance financière du premier semestre 2025

- Chiffre d'affaires de 97,6 millions d'euros contre 70,8 millions d'euros au premier semestre 2024, soit une hausse de 37,8%
- Ventes de 91,0 millions d'euros contre 68,3 millions d'euros au premier semestre 2024, soit une hausse de 33,3%
- Perte nette de 20,8 millions d'euros contre un bénéfice net de 34,0 millions d'euros au premier semestre 2024 qui avait bénéficié d'un produit exceptionnel de 90,8 millions d'euros provenant de la vente du bon de revue prioritaire (PRV)<sup>1</sup>
- Réduction significative de la consommation de trésorerie d'exploitation (10,9 millions d'euros au premier trimestre 2025 contre 66,3 millions d'euros au premier trimestre 2024)
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 161,3 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 168,3 millions d'euros au 31 décembre 2024
  - La trésorerie au 30 juin 2025 incluait 20,1 millions d'euros de produit net provenant de deux transactions « AT The Market (ATM) » réalisée avec Novo Holdings A/S et Frazier Life Sciences au second trimestre 2025<sup>2</sup>

### Perspectives financières

La Société confirme les perspectives financières suivantes pour l'exercice 2025 :

<sup>1</sup> [Valneva Announces Sale of Priority Review Voucher for \\$103 Million - Valneva](#)

<sup>2</sup> <https://valneva.com/investors/regulated-information/>

- Croissance attendue des ventes pour atteindre 170 à 180 millions d'euros, générant des flux de trésorerie positifs pour l'ensemble des activités commerciales.
- Le chiffre d'affaires devrait atteindre 180 à 190 millions d'euros
- Les investissements en R&D sont attendus entre 90 et 100 millions d'euros. Ces investissements devraient être partiellement compensés par des subventions et des crédits d'impôt recherche et développement anticipés
- Poursuite d'une gestion rigoureuse de la trésorerie afin de disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour atteindre les principaux points d'inflexion ; réduction prévue de la consommation de trésorerie d'exploitation de plus de 50 % en 2025

**Peter Bühler, directeur financier de Valneva**, a indiqué, « Alors que nous nous rapprochons de la publication des résultats de Phase 3 de notre candidat vaccin contre la maladie de Lyme potentiellement transformateurs pour notre société, nous restons stratégiquement concentrés sur deux objectifs clés : augmenter nos ventes commerciales et gérer efficacement nos liquidités. Au cours du premier semestre, nous avons de nouveau enregistré une croissance à deux chiffres de nos ventes tout en continuant à élargir l'accès à nos vaccins. Nous avons également considérablement réduit nos dépenses et tiré parti de notre programme ATM pour accueillir deux nouveaux investisseurs de premier plan, spécialistes du secteur de la santé, parmi nos principaux actionnaires, renforçant ainsi notre position financière avant cet important catalyseur clinique. »

### **Principales avancées commerciales, réglementaires et de R&D**

- Finalisation du contrat de fourniture de 32,8 millions d'euros avec le département américain de la défense (DoD) en janvier 2025<sup>3</sup>
- Signature d'un accord exclusif avec CSL Seqirus pour le marketing et la distribution des trois vaccins de Valneva en Allemagne<sup>4</sup>
- Avancée de l'étude VALOR sur la maladie de Lyme conformément au calendrier. Confirmation par Pfizer de l'achèvement de la vaccination<sup>5</sup>
- Réponse à l'appel du gouvernement français pour la fourniture du vaccin IXCHIQ® contre l'épidémie de chikungunya à La Réunion<sup>6</sup>
- Annonce des décisions de l'agence européenne des médicaments (EMA) et de l'agence américaine Food and Drug Administration (FDA) de lever les restrictions temporaires sur l'utilisation du vaccin IXCHIQ® chez les personnes âgées à la suite d'une revue approfondie du vaccin après le signalement d'effets secondaires graves dans cette tranche d'âge
- Nouvelles autorisations de mise sur le marché pour IXCHIQ® au Royaume-Uni et au Brésil, marquant ainsi la première autorisation d'un vaccin contre le chikungunya dans un pays endémique<sup>7</sup>

---

<sup>3</sup> [Valneva Announces New IXIARO® Supply Contract with the U.S. Government Worth a Minimum of \\$32.8 Million - Valneva](#)

<sup>4</sup> [Valneva Announces Exclusive Vaccine Marketing and Distribution Agreement for Germany with CSL Seqirus - Valneva](#)

<sup>5</sup> [https://s206.q4cdn.com/795948973/files/doc\\_financials/2025/q2/PFE-USQ\\_Transcript\\_2025-08-05.pdf](https://s206.q4cdn.com/795948973/files/doc_financials/2025/q2/PFE-USQ_Transcript_2025-08-05.pdf)

<sup>6</sup> [Valneva Responds to French Government's Call for Vaccine Supply of IXCHIQ® against Chikungunya Outbreak in La Réunion - Valneva](#)

<sup>7</sup> [Valneva Receives First Marketing Authorization for IXCHIQ® in a Chikungunya Endemic Country - Valneva](#)

- Obtention en Europe de l'élargissement de l'indication d'IXCHIQ® aux adolescents de 12 ans et plus<sup>8</sup> et soumission de demandes supplémentaires d'élargissement d'indication dans d'autres pays
- Nouveaux résultats positifs de Phase 2 sur la persistance des anticorps et l'innocuité d'IXCHIQ six mois après une vaccination chez les enfants<sup>9</sup>, et de Phase 3 chez les adolescents démontrant une réponse immunitaire robuste et durable un an après une seule vaccination avec IXCHIQ®<sup>10</sup>
- Première vaccination dans l'étude de Phase 2 du candidat vaccin tétravalent contre la shigellose S4V2 chez les nourrissons<sup>11</sup>

## Information financière

(non-audités, consolidés selon les normes IFRS)

En millions d'euros	6 mois clos au 30 juin,	
	2025	2024
Chiffre d'affaires	97,6	70,8
Vente de produit	91,0	68,3
Bénéfice net / (perte)	(20,8)	34,0
EBITDA ajusté <sup>12</sup>	(6,0)	56,2
Trésorerie	161,3	131,4

## Portefeuille commercial

Le portefeuille commercial de Valneva se compose de trois vaccins du voyage, IXIARO®/JESPECT®, DUKORAL® et IXCHIQ®. La Société distribue également certains produits de tiers dans les pays où elle possède ses propres infrastructures de marketing et distribution.

Les ventes de Valneva au premier semestre 2025 étaient de 91,0 millions d'euros contre 68,3 millions d'euros au premier semestre 2024, qui avait été impacté par des contraintes d'approvisionnement. Les ventes du premier semestre 2025 incluaient 11,4 millions de ventes de produits pour tiers. Valneva continue à anticiper une diminution des ventes de produits de tiers qui devraient représenter moins de 5 % des ventes de produits de la Société d'ici 2026 / 2027, lui permettant ainsi d'améliorer sa marge brute.

En juin 2025, Valneva a annoncé la signature d'un accord exclusive avec CSL Seqirus<sup>13</sup>, l'une des plus grandes entreprises de vaccins antigrippaux au monde, pour le marketing et la distribution des trois vaccins commerciaux de Valneva en Allemagne. Selon les termes de l'accord, CSL Seqirus a

<sup>8</sup> [Valneva's Chikungunya Vaccine IXCHIQ® Now Authorized in EU for Adolescents Aged 12 and Above - Valneva](#)

<sup>9</sup> [Valneva Reports Positive Six-Month Antibody Persistence and Safety Phase 2 Results in Children for its Single-Shot Chikungunya Vaccine IXCHIQ® - Valneva](#)

<sup>10</sup> [Valneva Reports High Sustained Immune Response in Adolescents One Year After Single Vaccination with its Chikungunya Vaccine - Valneva](#)

<sup>11</sup> [Valneva and LimmaTech Announce First Vaccination in Phase 2 Infant Study of Tetravalent Shigella Vaccine Candidate S4V2 - Valneva](#)

<sup>12</sup> For additional information on Adjusted EBITDA, please refer to the "Non-IFRS Financial Measures" section at the end of the PR

<sup>13</sup> [Valneva Announces Exclusive Vaccine Marketing and Distribution Agreement for Germany with CSL Seqirus - Valneva](#)

récemment lancé IXCHIQ<sup>®</sup>, le vaccin de Valneva à injection unique contre le chikungunya et reprendra la commercialisation des autres vaccins de Valneva contre l'encéphalite japonaise (IXIARO<sup>®</sup>) et le cholera/ETEC (DUKORAL<sup>®</sup>) en janvier 2026. Cet accord a une durée initiale de trois ans et comprend des quantités annuelles minimales d'achat ainsi que des clauses de résiliation standard incluant changement de contrôle et critères de performance.

### **VACCIN CONTRE L'ENCÉPHALITE JAPONAISE IXIARO<sup>®</sup>/JESPECT<sup>®</sup>**

Au premier semestre 2025, les ventes d'IXIARO<sup>®</sup>/JESPECT<sup>®</sup> ont progressé de 30,6% à 54,7 millions d'euros contre 41,9 millions d'euros au premier semestre 2024. Les ventes aux voyageurs et au DoD ont affiché une croissance à deux chiffres par rapport au premier semestre 2024, dont les ventes avaient été affectées par des contraintes d'approvisionnement.

En janvier 2025, Valneva a signé un nouveau contrat de 32,8 millions de dollars avec le DoD<sup>14</sup>. Comme pour les précédents contrats, il inclut la possibilité d'acheter de nouvelles doses durant les douze mois suivant la date de signature du contrat.

### **VACCIN CONTRE LE CHOLÉRA / L'ETEC<sup>15</sup> DUKORAL<sup>®</sup>**

Au premier semestre 2025, les ventes de DUKORAL<sup>®</sup> ont progressé à 17,4 millions d'euros contre 14,9 millions d'euros au premier semestre 2024. Cette croissance de 16,4% a été notamment soutenue par la fourniture de doses pour un montant de 1,1 million d'euros à l'île française de Mayotte qui a été frappée par une épidémie de choléra au premier trimestre 2025.

### **VACCIN CONTRE LE CHIKUNGUNYA IXCHIQ<sup>®</sup>**

Au premier semestre 2025, les ventes d'IXCHIQ<sup>®</sup> étaient de 7,5 millions d'euros contre 1,0 millions d'euros au premier semestre 2024, lorsque le vaccin venait d'être lancé aux Etats-Unis. Les ventes du premier semestre 2025 ont bénéficié de la fourniture de doses du vaccin à l'île de La Réunion durant le second trimestre 2025 afin de répondre à une importante épidémie de chikungunya sur l'île.

En parallèle du développement des ventes et du lancement du vaccin dans d'autres pays, Valneva s'attache à élargir l'utilisation et l'accès au vaccin. En avril 2025, IXCHIQ<sup>®</sup> a reçu une autorisation de mise sur le marché au Brésil, marquant ainsi la première autorisation d'un vaccin contre le chikungunya dans un pays endémique. En avril 2025, l'indication d'IXCHIQ<sup>®</sup> a par ailleurs été élargies aux adolescents de 12 ans et plus dans l'Union Européenne, et d'autres demandes d'élargissement de l'indication sont en cours d'examen aux Etats-Unis, Canada, Brésil et Royaume-Uni.

Au deuxième trimestre 2025, Valneva a fait état de modifications apportées aux recommandations d'utilisation d'IXCHIQ<sup>®</sup> aux États-Unis, en France et en Europe, sur la base de rapports constatant

<sup>14</sup> *Valneva Announces New IXIARO<sup>®</sup> Supply Contract with the U.S. Government Worth a Minimum of \$32.8 Million - Valneva*

<sup>15</sup> *Indications differ by country - Please refer to Product / Prescribing Information (PI) / Medication Guide approved in your respective countries for complete information, incl. dosing, safety and age groups in which this vaccine is licensed, ETEC = Enterotoxigenic Escherichia coli (E. Coli) bacterium.*

des effets indésirables graves (EIG) principalement chez des personnes âgées souffrant déjà de plusieurs maladies chroniques. À titre de mesure temporaire, la FDA, l'EMA et la Haute Autorité de Santé française ont suspendu l'utilisation du vaccin chez les personnes appartenant à cette tranche d'âge. L'EMA et la FDA ont annoncé la levée de ces restrictions temporaires, respectivement en juillet<sup>16</sup> et août<sup>17</sup> 2025. Les deux agences ont souligné qu'IXCHIQ® ne doit être administré qu'en cas de risque significatif d'infection par le chikungunya et après un examen approfondi des bénéfices et des risques. La FDA a noté que pour la plupart des voyageurs américains, le risque d'exposition au CHIKV est faible. Les deux agences ont également rappelé aux professionnels de santé que IXCHIQ® est contre-indiqué chez les personnes dont le système immunitaire est affaibli par une maladie ou un traitement immunosuppresseur, tel qu'indiqué dans les indications du produit aux États-Unis, en Europe et dans d'autres territoires. En outre, les caractéristiques du produit aux États-Unis et en Europe ont été mises à jour afin de tenir compte des effets secondaires graves observés, en particulier chez les personnes âgées de plus de 65 ans et plus souffrant d'une ou de plusieurs maladies chroniques.

## Vaccins en développement clinique

### CANDIDAT VACCIN CONTRE LA MALADIE DE LYME – VLA15

#### Vaccinations de Phase 3 finalisées

Valneva et Pfizer développent VLA15, un candidat vaccin de Phase 3 ciblant la *Borrelia*, la bactérie à l'origine de la maladie de Lyme. VLA15 est un vaccin protéique recombinant multivalent qui cible six sérotypes de *Borrelia* représentant les sérotypes les plus courants aux États-Unis et en Europe. VLA15 est le seul programme contre la maladie de Lyme aux derniers stades de développement clinique et a reçu la désignation Fast Track de la FDA.

Pfizer mène actuellement l'essai d'efficacité de Phase 3 nommé VALOR (Vaccine Against Lyme for Outdoor Recreationists). Les vaccinations de la Phase 3 ont désormais été finalisées.

Les participants seront suivis pour mesurer le nombre de cas de maladie de Lyme jusqu'à la fin de la saison de Lyme 2025 (fin octobre) et les données sont attendues dès que tous les cas de maladie de Lyme auront été confirmés.

Pfizer prévoit de soumettre une demande d'autorisation de mise sur le marché (BLA) à la FDA et une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) à l'EMA en 2026, sous réserve que les données obtenues soient positives. Si le vaccin est approuvé et commercialisé, Valneva pourrait recevoir de Pfizer jusqu'à 143 millions de dollars de paiements liés aux premières étapes de commercialisation du produit, des redevances sur les ventes allant de 14 % à 22 % ainsi que des paiements d'étape basés sur les ventes cumulées pouvant atteindre 100 millions de dollars.

### CANDIDAT VACCIN CONTRE LA SHIGELLOSE – S4V2

#### Deux essais de Phase 2 actuellement en cours

---

<sup>16</sup> [Ixchig: temporary restriction on vaccinating people 65 years and older to be lifted | European Medicines Agency \(EMA\)](#)

<sup>17</sup> <https://www.fda.gov/vaccines-blood-biologics/safety-availability-biologics/fda-update-safety-ixchig-chikungunya-vaccine-live>

S4V2 est le candidat vaccin tétravalent le plus avancé au monde contre la shigellose, une infection diarrhéique causée par la bactérie *Shigella*, et est développé en collaboration avec LimmaTech Biologicals AG.

La shigellose est la deuxième cause de maladie diarrhéique mortelle dans le monde. On estime que jusqu'à 165 millions de cas et environ 600 000 décès sont attribués à la shigellose chaque année<sup>18</sup>, en particulier chez les enfants des pays à revenus faibles et intermédiaires (PRFI).

En avril 2025, Valneva et LimmaTech ont annoncé la vaccination du premier participant dans un essai de Phase 2 portant sur l'innocuité et l'immunogénicité de S4V2 chez le nourrisson. Cet essai faisait suite au lancement d'un essai d'infection contrôlée chez l'humain (CHIM) de Phase 2 aux Etats-Unis<sup>19</sup>, sponsorisé et mené par LimmaTech. Les résultats de ces essais chez le nourrisson et CHIM sont attendus respectivement au second semestre 2025 et au premier semestre 2026. Sous réserve de résultats positifs pour ces deux essais, Valneva assumera la responsabilité des développements futurs<sup>20</sup>.

Il n'existe actuellement aucun vaccin approuvé contre la shigellose et le développement de vaccins contre la shigellose a été classé prioritaire par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)<sup>21</sup>. En octobre 2024, la FDA américaine a octroyé le statut de Fast Track à S4V2, reconnaissant ainsi son potentiel pour cibler une maladie grave et répondre à un besoin médical non satisfait<sup>22</sup>. Le marché mondial des vaccins contre la shigellose est estimé à plus de 500 millions de dollars par an<sup>23</sup>.

## **CANDIDAT VACCIN CONTRE LE VIRUS ZIKA – VLA1601**

### **Phase 1 en cours avec un candidat vaccin optimisé**

VLA1601 est un candidat vaccin de nouvelle génération, hautement purifié et inactivé contre la maladie virale transmise par les moustiques et causée par le virus Zika (ZIKV). En mars 2024, Valneva a initié un essai clinique de Phase 1 pour évaluer l'innocuité et l'immunogénicité de VLA1601<sup>24</sup>. Le recrutement des sentinelles et les vaccinations sont terminés et les résultats de l'essai sont attendus cette année.

La transmission du virus Zika persiste dans plusieurs pays des Amériques et dans d'autres régions endémiques, comme l'Inde ou l'Afrique. À ce jour, 89 pays et territoires ont signalé des cas d'infection par le virus Zika transmise par les moustiques<sup>25</sup> mais la surveillance reste limitée au niveau mondial.

---

<sup>18</sup> [Shigellosis | CDC Yellow Book 2024](#)

<sup>19</sup> [Valneva and LimmaTech Announce First Vaccination in Phase 2b Human Challenge Study of Tetravalent Shigella Vaccine Candidate S4V2](#)

<sup>20</sup> [Valneva and LimmaTech Enter into a Strategic Partnership to Accelerate the Development of the World's Most Clinically Advanced Tetravalent Shigella Vaccine Candidate - Valneva](#)

<sup>21</sup> [Immunization, Vaccines and Biologicals \(who.int\)](#)

<sup>22</sup> [Valneva and LimmaTech Awarded FDA Fast Track Designation for Tetravalent Shigella Vaccine Candidate S4V - Valneva](#)

<sup>23</sup> [LEK analysis](#)

<sup>24</sup> [Valneva Initiates Phase 1 Trial of Second-Generation Zika Vaccine Candidate - Valneva](#)

<sup>25</sup> [Zika virus disease \(who.int\)](#)

Il n'existe pas de vaccins préventifs ni de traitements efficaces. Le Zika demeure donc une menace pour la santé publique et a été inclus dans le programme de bons de revue prioritaire contre des maladies tropicales de la FDA<sup>26</sup>.

## Éléments financiers du premier semestre 2025

(Non-audités, consolidés selon les normes IFRS)

### Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires total de Valneva était de 97,6 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 70,8 millions d'euros au premier semestre 2024.

Les ventes de produits ont atteint 91,0 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 68,3 millions d'euros au premier semestre 2024. Les variations des taux de change ont eu un impact négatif de 0,5 millions d'euros au premier semestre 2025.

Les autres revenus, comprenant les revenus des collaborations, licences et services, étaient de 6,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2025, contre 2,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2024. Cette hausse est liée aux revenus provenant de l'accord de licence exclusive conclu avec le Serum Institute of India pour le vaccin contre le chikungunya de Valneva.

### Résultat opérationnel et EBITDA ajusté

Les coûts des produits et services vendus (COGS) étaient de 47,2 millions d'euros au premier semestre 2025. La marge brute sur les ventes de produits, hors IXCHIQ<sup>®</sup>, était de 59,2 % contre 47,7 % au premier semestre 2024. L'amélioration de la marge brute s'explique principalement par une meilleure performance dans la fabrication des vaccins.

Des COGS de 18,9 millions d'euros liés aux ventes d'IXIARO<sup>®</sup> ont généré une marge brute de 65,5 %. Des COGS de 8,2 millions d'euros liés aux ventes de DUKORAL<sup>®</sup> ont généré une marge brute de 52,9 %. Sur les coûts restants au premier semestre 2025, 7,0 millions d'euros provenaient de l'activité de distribution de produits tiers, 2,5 millions d'euros du vaccin IXCHIQ<sup>®</sup>, 5,9 millions d'euros des coûts de la capacités inutilisée et 4,6 millions d'euros des coûts des services. Au premier semestre 2024, le coût total des ventes avait été de 45,6 millions d'euros, dont 41,1 millions d'euros liés au coût des marchandises et 4,6 millions d'euros liés au coût des services.

Les dépenses de recherche et développement étaient de 32,4 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 29,7 millions d'euros au premier semestre 2024. Cette augmentation est principalement due à des coûts supplémentaires liés au candidat vaccin contre la Shigellose suite à la signature d'un accord de recherche et développement avec LimmaTech Biologics AG.

Les frais commerciaux étaient de 20,3 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 23,2 millions d'euros au premier semestre 2024. Ce recul s'explique principalement par la baisse planifiée

---

<sup>26</sup> [Tropical Disease Priority Review Voucher Program | FDA](#)

des dépenses publicitaires, promotionnelles, et de conseil qui a été partiellement amenuisée par une augmentation des coûts de stockage et de distribution.

Au cours du premier semestre 2025, les frais généraux et administratifs ont reculé à 19,0 millions d'euros contre 22,8 millions d'euros au premier semestre 2024. Ce recul s'explique principalement par une baisse des dépenses de recrutement et d'assurance ainsi que de ceux des services de conseil et autres services.

Au cours du premier semestre 2024, un produit net de 90,8 millions d'euros provenant de la vente du PRV avait été enregistré dans le compte de résultat. Le produit de cette vente d'un montant de 103,0 millions de dollars avait été réduit des coûts de transaction ainsi que des obligations de paiement contractuelles liées à la vente. Ce gain était exceptionnel et ne s'est donc pas répété en 2025.

Les autres produits et charges opérationnels, nets, ont diminué à 4,6 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 6,4 millions d'euros au premier semestre 2024. Ce recul s'explique principalement par une réduction des crédits d'impôt pour la recherche et développement au premier semestre 2025.

Valneva a enregistré une perte opérationnelle de 16,8 millions d'euros au premier semestre 2025 contre un bénéfice opérationnel de 46,7 millions d'euros au premier semestre 2024. Ce recul est principalement dû au fait que le résultat opérationnel du premier semestre 2024 avait bénéficié de la vente du PRV. Ce recul a néanmoins été partiellement compensé par une augmentation des ventes de produits et, par conséquent, une hausse de la marge brute, ainsi que par une réduction des frais généraux et administratifs au cours du premier semestre 2025.

La perte de l'EBITDA ajusté (tel que défini ci-dessous) au premier semestre 2025 s'est élevé à 6,0 millions d'euros contre un bénéfice d'EBITDA ajusté de 56,2 millions d'euros au premier semestre 2024, qui avait bénéficié du produit de la vente du PRV.

### **Résultat net**

Au premier semestre 2025, Valneva a généré une perte nette de 20,8 millions d'euros, contre un bénéfice net de 34,0 millions d'euros au premier semestre 2024, qui avait bénéficié de la vente du PRV en février 2024.

Les charges financières et effets de change au premier semestre 2025 ont engendré une charge financière nette de 2,7 millions d'euros, contre une charge financière nette de 12,8 millions d'euros au premier semestre 2024.

Ce recul des charges financières nettes s'explique principalement par des gains de change de 7,8 millions d'euros au premier semestre 2025 contre une perte de change de 1,7 millions d'euros au premier semestre 2024, en raison de l'évolution des taux de change du dollar américain par rapport à l'euro.

### **Flux de trésorerie et liquidités**

La trésorerie nette utilisée par les activités opérationnelles a reculé à 10,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2025 contre 66,3 millions d'euros au premier semestre 2024.

Cette forte réduction de la trésorerie utilisée dans les activités opérationnelles par rapport à l'année précédente s'explique par une forte augmentation des ventes et une gestion rigoureuse des dépenses.

Les flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'investissement étaient de 1,6 millions d'euros au premier semestre 2025 contre des flux de trésorerie positifs liés aux activités d'investissement de 87,6 millions d'euros au premier semestre 2024. Les flux de trésorerie positifs au premier semestre 2024 provenaient principalement du produit net de 90,8 millions d'euros de la vente du PRV.

Les flux de trésorerie positifs liés aux activités de financement étaient de 9,3 millions d'euros au premier semestre 2025 contre des flux de trésorerie négatifs de 16,6 millions d'euros au premier semestre 2024. Les flux de trésorerie positifs au premier semestre 2025 incluaient 20,1 millions d'euros de capitaux provenant de deux transactions ATM qui ont été amoindries par le paiement d'intérêts d'emprunts. Les flux de trésorerie négatifs au premier semestre 2024 résultaient principalement de paiements d'intérêts et de loyer.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société étaient de 161,3 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 168,3 millions d'euros au 31 décembre 2024.

### Mesures financières non-IFRS

Le Management de Valneva utilise et présente ses résultats selon les normes IFRS, ainsi que la mesure non-IFRS de l'EBITDA, pour évaluer et communiquer ses performances. Bien que les mesures non-IFRS ne doivent pas être interprétées comme des alternatives aux mesures IFRS, le Management estime que les mesures non-IFRS sont utiles pour mieux comprendre la performance actuelle de Valneva, les tendances de cette performance et sa situation financière.

L'EBITDA ajusté est une mesure supplémentaire commune de la performance utilisée par les investisseurs et les analystes financiers. Le Management estime que cette mesure fournit des outils analytiques supplémentaires. L'EBITDA ajusté est défini comme le bénéfice (perte) des activités poursuivies avant impôt sur le revenu, produits/charges financières, gains/(pertes) de change, résultats des participations dans des entreprises associées, amortissements et dépréciations.

Un rapprochement entre l'EBITDA ajusté et la perte nette, qui est la mesure IFRS la plus directement comparable, est présenté ci-dessous :

En millions d'euros	6 mois clos au 30 juin	
	2025	2024
(résultats non-audités, consolidés par IFRS)		
Bénéfice / (perte) sur la période	(20,8)	34,0
Ajouter:		
Gain/(perte) relatif à l'impôt sur les sociétés	1.3	(0,2)

Résultat financier	(1.1)	(0,8)
Charge financière	11.6	12,0
Gain/(perte) de change – net	(7.8)	1,7
Amortissement	2.4	2,5
Dépréciation	8.4	7,0
Dépréciation des immobilisations financières	-	-
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>(6.0)</b>	<b>56,2</b>

### À propos de Valneva SE

Valneva est une société spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d'importants besoins médicaux. Valneva a une approche hautement spécialisée et ciblée et utilise son expertise dans les différents modes de vaccination pour développer des vaccins contre des maladies pour lesquelles ils n'existent pas encore de vaccins ou pour lesquelles les solutions existantes peuvent être améliorées.

La Société dispose d'une solide expérience en R&D ayant fait progresser plusieurs vaccins des premiers stades de la recherche jusqu'à leur mise sur le marché. Valneva commercialise actuellement trois vaccins du voyage, ainsi que certains vaccins de tiers.

Les revenus de l'activité commerciale croissante de la Société contribuent à l'avancement continu de son portefeuille de vaccins. Celui-ci comprend le seul candidat vaccin contre la maladie de Lyme en phase avancée de développement clinique, en partenariat avec Pfizer, le candidat vaccin le plus avancé au monde contre la Shigellose ainsi que des candidats vaccins contre le virus Zika et d'autres menaces pour la santé publique mondiale. De plus amples informations sont disponibles sur le site [www.valneva.com](http://www.valneva.com).

### Contacts Médias et Investisseurs

Laetitia Bachelot-Fontaine  
 VP Global Communications & European Investor Relations  
 M +33 (0)6 4516 7099  
[laetitia.bachelot-fontaine@valneva.com](mailto:laetitia.bachelot-fontaine@valneva.com)

Joshua Drumm, Ph.D.  
 VP Global Investor Relations  
 M +001 917 815 4520  
[joshua.drumm@valneva.com](mailto:joshua.drumm@valneva.com)

### Information importante

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva, notamment en ce qui concerne l'avancement, le calendrier, les résultats et l'achèvement de la recherche, du développement et des essais cliniques des produits candidats, l'approbation réglementaire des produits candidats et la révision des produits existants. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme "pourrait," "devrait," "s'attend à," "anticipe," "anticipe," "croit," "à l'intention," "estime"

“vise,” “cible,” ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle, l'annulation de contrats existants, la survenue de l'un ou l'autre de ces événements pouvant nuire considérablement à l'activité, à la situation financière, aux perspectives et aux résultats d'exploitation de Valneva. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué seront effectivement réalisés. Valneva fournit les informations contenues dans ce communiqué de presse à la date de celui-ci et décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.